



La période d'inscription officielle arrive à grands pas

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 19 janvier 2023 – La période d'inscription officielle pour la prochaine rentrée scolaire 2023-2024 aura lieu **du 13 au 17 février 2023** pour les **nouveaux élèves** du primaire (Passe-Partout, maternelle et primaire), **et jusqu'au 17 mars 2023** pour le secondaire.

Important !

Les parents doivent inscrire leur enfant pendant la période d'inscription officielle. Un élève inscrit après le 1^{er} mai pourrait se voir déplacé s'il y avait un surplus d'inscriptions.

Inscription en personne à l'école

Chaque école adapte les modalités d'inscription pour son milieu. Pour connaître la marche à suivre détaillée, les parents sont invités à consulter la page Facebook de l'école, ou à communiquer avec le secrétariat.

Documents à fournir

Le **certificat de naissance** de l'enfant (original grand format) ainsi qu'une **preuve de résidence** sont nécessaires pour procéder à l'inscription. Le **dernier bulletin** peut aussi être demandé pour un élève qui a fréquenté un établissement à l'extérieur du CSSDHR.

Pour tous les détails, les parents sont invités à consulter le menu [Parents-Admission et inscription](#) et visiter la pastille [Inscription d'un nouvel élève](#).



Préscolaire et primaire

Le programme **Passe-Partout** est un programme gratuit du ministère de l'Éducation qui s'adresse aux enfants de 4 ans et à leurs parents. C'est l'occasion idéale de faire la transition entre le milieu familial et le milieu scolaire de façon progressive et positive. L'enfant doit avoir 4 ans avant le 1^{er} octobre.



Année scolaire 2023-2024
Inscription
13 au 17 février 2023

Pour en savoir davantage sur le programme, visitez la pastille [Passe-Partout](#) du menu [Parents-Programmes et services offerts](#).

La maternelle 4 ans- L'enfant doit avoir 4 ans avant le 1^{er} octobre. D'autres critères spécifiques s'appliquent en raison du nombre limité de places disponibles.

La maternelle 4 ans est offerte à temps plein aux écoles suivantes : Bruno-Choquette, du Petit Clocher, de Ramezay, Jean XXIII, Notre-Dame-de-Lourdes (secteur Iberville), Notre-Dame-du-Sacré-Cœur, Pointe-Olivier, Saint-Eugène, Saint-Jacques, Saint-Joseph (Lacolle), Saint-Lucien et Saint-Vincent.



Année scolaire 2023-2024
Inscription d'un nouvel élève
13 au 17 février 2023

Les parents sont invités à visiter la pastille [Maternelle 4 ans](#) du menu [Parents-Admission et inscription](#) pour plus d'information.

La maternelle 5 ans - L'enfant doit avoir 5 ans avant le 1^{er} octobre.

Un aide-mémoire, réalisé par l'équipe du Service des ressources éducatives aux jeunes pour guider les parents dans les étapes de la transition vers le monde scolaire, est disponible sous la pastille [En route vers la maternelle](#) du menu [Parents-Admission et inscription](#).

Secondaire



Pour l'inscription d'un élève au secondaire, visiter la pastille [Inscription d'un nouvel élève](#) pour tous les détails.

Réinscription des élèves qui fréquentent une école du CSSDHR

La période officielle de [réinscription](#) des élèves se déroule en ligne sur [Mozaïk Portail Parents](#) du **6 au 10 février 2023** pour le préscolaire et le primaire, et du **13 février au 17 mars 2023** pour le secondaire.

Le parent répondant doit attendre le courriel d'invitation de l'école pour procéder à la réinscription de son enfant. La réinscription au secondaire s'effectue un peu plus tard qu'au primaire pour permettre aux élèves de recevoir toute l'information pertinente concernant les choix de cours.



Réinscription au service de garde

La réinscription des élèves qui fréquentent le service de garde s'effectuera en ligne sur **du 6 au 31 mars 2023**. **Les parents doivent attendre le courriel d'invitation de l'école pour procéder.**

Un guide d'accompagnement et des capsules d'information sur le Portail Parents sont disponibles dans la pastille [Aide aux parents](#).

Citation :

La période d'inscription officielle est une étape importante. Elle nous permet d'avoir un portrait plus juste et réaliste de la clientèle et d'adapter l'offre de services éducatifs pour mieux répondre aux besoins des élèves.

Marie-Claude Huberdeau, directrice générale

À propos du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières

Le Centre de services scolaire des Hautes-Rivières accueille plus de 20 000 élèves au secteur des jeunes qui fréquentent 35 écoles primaires, 1 école à vocation particulière, 7 écoles secondaires et plus de 1 300 inscrits en formation professionnelle et à l'éducation des adultes. Avec plus de 4 000 employés, le CSSDHR est l'un des acteurs incontournables du développement économique en Montérégie. Son territoire de 1 468 kilomètres carrés s'étend sur 23 municipalités et 3 MRC. Pour plus d'informations, visitez la [page Facebook](#) ainsi que [le site Internet](#).

- 30 -

Source et information :

Manon Racine | conseillère en communication

Service des affaires juridiques et des communications

Cellulaire : 438-864-4081 ou 450 359-6411, poste 7229

manon.racine@cssdhr.gouv.qc.ca

Demande média à l'adresse suivante : cacommunications@csdhr.qc.ca